



Option 4^{ème} - Rentrée 2024

*Les options sont facultatives : c'est un choix volontaire de la part de l'élève et de ses responsables légaux.
Le nombre de places est limité : si les demandes sont trop importantes, des critères sont mis en place.
Le choix peut être également limité par les emplois du temps et les éventuels cumuls.
En cas de difficulté, les responsables légaux sont contactés.*

Langues et Cultures de l'Antiquité (LCA) & Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)

Les élèves ayant suivi l'une de ces options les années précédentes sont reconduits automatiquement (option impossible à intégrer pour les autres élèves en cours de cursus).

Chorale

Chaque année, l'enseignement « chorale » accueille les élèves qui le souhaitent, sur la seule base de leur motivation et de leur assiduité et quelle que soit leur classe ou leur pré-requis musical. Ils pratiqueront le chant choral collectif au sein d'un projet artistique ambitieux.



L'enseignement facultatif de chant choral s'inscrit dans un projet inter-établissements (cinq collèges et le lycée Quinet), soit près de deux cents élèves choristes, pour l'interprétation d'un programme de chansons françaises et étrangères à deux voix ou plus, accompagné par un ensemble instrumental professionnel, qui se concrétisera par un concert au Théâtre de Bourg-en-Bresse en fin d'année scolaire (date non connue à ce jour).

Recrutement : Engagement sur l'année scolaire

Organisation : 1 heure de répétition hebdomadaire + quatre jours de regroupements + participation au concert de fin d'année